



VILLEVEYRAC

DANS TOUS SES ETATS

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION

N°37
Automne 2022 (Octobre à Décembre)



MAIRIE
DE
VILLEVEYRAC

SOMMAIRE

p. 3 Edito

p. 4 Infos citoyennes

p. 5 - La commune

p. 6 - Finances

p.8 - Travaux et Urbanisme

p.12 - Environnement et agriculture

p.14 - Festivités / animations

p.28 - Associations / Sport

p.36 - Enfance- jeunesse

p.40 - Sécurité - cadre de vie

p.45 - Vie sociale

p.49- Patrimoine

p52- Conseil municipal

p.55- Etat-civil

MAIRIE - INFOS UTILES

Hôtel de Ville
4 route de Poussan
34560 VILLEVEYRAC
Tel 04.67.78.06.34

Mail : mairie@villeveyrac.fr
Site internet: www.villeveyrac.fr

Accueil - état-civil : 09.72.60.89.13
mairie@villeveyrac.fr / elections@villeveyrac.fr

Direction des services : 09.72.60.89.10
direction@villeveyrac.fr

Communication : 09.72.60.89.14
communication@villeveyrac.fr

Location des salles : 06.15.17.27.02

Police Municipale : 09.72.61.24.46
06.75.08.24.91 / 06.76.44.89.31 / 06.25.16.92.91.
police.municipale@villeveyrac.fr

Centre Communal d'Action Sociale :
09.72.61.24.47 ccas@villeveyrac.fr

Service technique - Urbanisme : 09.72.60.79.04
service.technique@villeveyrac.fr
53 avenue Général de Gaulle

Espace jeunes - accueil des 11-18 ans : 04.67.51.34.97
espacejeunes@villeveyrac.fr
10 rue des Horts Viels

Service Jeunesse (accueil de loisirs associés aux écoles, accueil de loisirs sans hébergement et cantine) :
09.72.60.12.99
alae@villeveyrac.fr / alsh@villeveyrac.fr
150 route de Montagnac

Horaires d'ouverture de la Mairie:
Du lundi au jeudi: 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi: 8h-12h / 14h-17h
Le samedi: 8h-12h (sauf juillet et août)

Attention ces horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les nécessités des services.

Certains ne sont pas ouverts tous les jours, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer.

Sur la commune de
VILLEVEYRAC,
les défibrillateurs se situent:

-> Mairie
-> Maison de retraite
Les Romarins
-> Groupe scolaire la Capitelle
-> Salle des rencontres



LE MOT DU MAIRE

Bulletin Municipal de VILLEVEYRAC

Christophe MORGO



2022 a été une année qui a porté son lot de maux qui affectent l'humanité (conflit en Ukraine, crise alimentaire dans la corne de l'Afrique, températures exceptionnelles sur l'ensemble de la planète, inondations, incendies...).

Face à un bouleversement climatique chaque jour plus visible, les gouvernements tardent à réagir avec efficacité. La 27ème conférence des parties sur le climat de Charm el-Cheikh en est l'exemple. La COP 27 a manqué d'ambition. La conférence sur la biodiversité qui vient de se terminer à Montréal, nous laisse entrevoir une lueur d'espoir.

Une fois de plus notre territoire a connu des événements en lien direct avec ces crises mondiales. Nous sommes au cœur de ces changements et nous avons donc une responsabilité qu'il convient d'engager.

C'est pourquoi face à ces défis, l'engagement de chacun au quotidien pourra contribuer à la résilience des habitants et de notre territoire.

Dans le tumulte du bruit des arbres qui tombent, j'aime imaginer le silence de l'immense forêt que chacun contribue à faire pousser.

**2023, une nouvelle année à découvrir...Appréciez chaque instant et goûtez aux plaisirs simples !
Je vous souhaite beaucoup de bonheurs !**

Directeur de Publication : Christophe MORGO

Rédaction : Valérie DECOBERT

Réalisation PAO du journal : Laetitia DUMONT

Crédit Photos : Mairie, Conseillers Municipaux, Associations

Site internet : www.villeveyrac.fr

Impression : JF Impression





Christophe MORGO,
Maire

Carte d'identité, passeport, carte grise et permis de conduire : toutes les démarches sur : <https://ants.gouv.fr>

Carte de séjour : toutes les démarches en préfecture.

Inscriptions sur les listes électorales : toute inscription sur les listes électorales ou tout changement d'état-civil, de domicile (également si le changement est dans la même commune) doivent être signalés à la mairie, avec les justificatifs correspondants à la situation. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection.

Journée d'appel à la Défense Nationale : Recensement des jeunes gens en vue de l'appel de préparation à la défense (loi n°97-1019- du 28/10/97 portant réforme du service national). Tous les français sont tenus de se faire recenser à partir de la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant. Les personnes devenues françaises par naturalisation, réintégration et déclaration, entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser. Fournir : carte d'identité, livret de famille des parents, éventuellement la copie d'un document justifiant de leur nationalité.

Extrait d'acte d'état-civil, mariage, décès : à la mairie du lieu de l'événement, indiquer la date, nom et prénom (nom de jeune fille pour

les femmes mariées), joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Français nés à l'étranger, s'adresser au Service central d'état-civil – Ministère des affaires étrangères, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES cedex 09.

Célébration de mariage / pacs : dossier à retirer en mairie. Doit être célébré à la mairie de résidence de l'un des deux époux ou de leur résidence de plus d'un mois ou d'un de leurs parents.

Livret de famille : à la mairie du lieu de mariage. En cas de perte : fournir l'état-civil des conjoints et des enfants. Imprimé à retirer en mairie. En cas de divorce : imprimé à retirer en mairie afin d'obtenir un second livret de famille. Les parents non mariés peuvent également obtenir un livret de famille, imprimé à retirer en mairie.

Changement de prénom : toute personne peut demander à changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime. Désormais, la demande se fait à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Pour un mineur ou un majeur sous tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

Renseignements sur les pièces à fournir auprès du service état-civil de

la mairie au 09.72.60.89.13.

Changement de nom : à partir du 1er juillet 2022, il est désormais possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil. Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure sera possible une fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. (Formulaire Cerfa 16229*01)

Urbanisme : tous les imprimés sont disponibles en mairie au service urbanisme, rue Général de Gaulle, ou téléchargeable sur le site : www.service-public.fr (rubrique urbanisme). Ils varient selon la nature des travaux : demande de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme.

Le cadastre de la commune est disponible sur internet : www.cadastre.gouv.fr et le Plan Local d'urbanisme sur le site de la commune : www.villeveyrac.fr (rubrique : Vie pratique – Urbanisme)

Occupation du domaine public : déménagements ou tous travaux donnant sur la voie publique, une demande d'autorisation doit être faite auprès du service de la police municipale. Formulaire à retirer à l'accueil de la police municipale, 1 place de la République ou sur le site de la commune : www.villeveyrac.fr (rubrique : formulaires en ligne).

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Merci de bien vouloir accueillir les agents avec la plus grande bienveillance.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

La liste de vos agents recenseurs figure en page 22 de ce BIM.

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il n'existe pas de prédateur du frelon asiatique, pour qui tous les autres insectes sont des proies, à peine quelques ennemis au fil du temps : oiseaux, plantes carnivores... Un danger pour les abeilles donc, comme pour tous les autres insectes pollinisateurs. Sa présence à proximité des ruches génère stress, baisse de la production et parfois mort de la colonie. Sa pique est tout aussi douloureuse que celle du frelon européen et dangereuse pour les personnes fragiles. Le frelon est classé dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique depuis fin 2012 sur tout le territoire français. Lutter contre lui est devenue une priorité : une stratégie nationale de prévention et de surveillance a été mise en place.

Alors... Luttons ensemble et piègeons* les frelons asiatiques (futurs reines) dès le mois de mars. Les futures reines, fondatrices des colonies de frelons, auront passé l'hiver cachées dans des cavités, sous des déchets végétaux etc... Dès les premiers changements de température à la fin de l'hiver, avant de bâtir un nouveau nid, elles partent en quête de nourriture sucrée. L'Institut de l'Abeille (ITSAP) indique le printemps comme la saison idéale pour le piégeage des femelles. Une femelle de moins, ce sont des milliers d'individus en moins à l'automne, période de reproduction et de nombreux dégâts dans les colonies d'abeilles. Des pièges attractifs mais aussi sélectifs.

Attirer les reines au printemps avec du sucre, les mâles avec un appât carné dès la fin de l'été. Vous pouvez fabriquer vous-même un piège à partir de bouteilles en plastique, l'accrocher dans un arbre, le poser sur une fenêtre. Le système choisi doit bien sûr permettre aux autres insectes de ressortir du piège.

- * Pour fabriquer un piège
- Le Mas Troquet peut vous fournir un plan.
 - Un atelier fabrication de piège sera proposé début 2023.
 - « Tutos » sur internet
- Le Mas Troquet.
Remerciements à Michel VERNET et Adrien BIGOT.



NOUVELLE CHARGÉE DE COMMUNICATION ET ASSISTANTE DE DIRECTION

Après avoir travaillé trois ans en qualité de secrétaire administrative au sein du Service Jeunesse et côtoyé avec bonheur, enfants et parents au quotidien, j'ai été rappelée à mes premières amours par la mairie en prenant mes nouvelles fonctions en tant que chargée de communication et assistante de direction. Résidant sur le village depuis 13 ans maintenant, j'éprouve un véritable bonheur à vivre dans notre beau village. Aller à la rencontre de ses habitants, participer à ces nombreux événements et, désormais, pouvoir relayer les informations auprès du plus grand nombre, voici la mission qu'il me fallait.

Et pour mieux se connaître, voici un petit rappel de mon parcours professionnel: après avoir obtenu un bachelier spécialisation Relations Publiques/Presse dans une école de communication internationale parisenne, j'ai eu la chance de toucher à l'ensemble des métiers de ce secteur, tour à tour, attachée de presse, cheffe de publicité, cheffe de projet événementiel et responsable communication. Ces expériences variées et enrichissantes m'ont permis de consolider mon expertise que je souhaite mettre à disposition de vous tous aujourd'hui. Ma plus belle réussite reste cependant la naissance de mes trois en-

fants, tous nés à Montpellier. A travers eux je me sens encore plus proche du cœur de vie villeveyracois et de son rayonnement régional. Mon objectif; représenter au mieux l'image de Villeveyrac auprès de tous ses publics et développer les outils informatiques afin de toucher le maximum de personnes.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UN COMBAT DEPUIS DES ANNÉES

La crise sanitaire depuis 2020 et à présent la hausse générale des prix depuis 2022 rendent difficile la maîtrise des coûts de fonctionnement de la commune. La guerre en Ukraine amplifie considérablement ce phénomène, notamment sur l'ensemble des tarifs de l'énergie.

Si les foyers bénéficient, en France, d'un « bouclier tarifaire » limitant fortement ces augmentations, les entreprises et les collectivités subissent de plein fouet cette explosion des coûts de l'électricité, du gaz et des carburants. Fort heureusement la commune de Villeveyrac s'est engagée depuis des années dans une politique de réduction de la consommation d'énergie par des investissements et/ou des mesures de réduction de la consommation (voir focus). Malgré nos efforts les mois à venir vont être budgétairement très difficiles, la situation actuelle d'une ampleur inédite justifie et va justifier des mesures à la hauteur.



Éclairage Public



Bâtiments

Énergies : la note s'annonce salée

Jusqu'à présent, la commune de Villeveyrac a pu maîtriser sa facture énergétique grâce au marché passé avec son fournisseur, Hérault Energies. Mais, en 2023, un nouveau marché a dû être passé et la commune ne pourra plus bénéficier de conditions jusqu'alors extrêmement favorables. L'impact financier sera donc très lourd.

À elle seule, l'augmentation des coûts du gaz et de l'électricité entre 2022 et 2023 est estimée à 250 000 €. Nos dépenses risquent de passer selon les projections de 130 000 € à 380 000 €.

Et cela ne tient pas compte de l'inflation qui touche également les carburants, les denrées alimentaires, les matériaux, les produits d'entretien, sans oublier l'évolution du point d'indice de la fonction publique qui vont aussi alourdir le poids de la charge de fonctionnement.

ÉVOLUTION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR 2023 :

- + 150 % pour l'éclairage public
- + 250 % pour les bâtiments

Depuis 2020, Villeveyrac s'est engagée dans une réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public. Nous avons ainsi réduit notre facture électrique mais aussi contribué à limiter la pollution lumineuse et protéger la biodiversité. Attention aux idées reçues, l'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

QUELQUES CHIFFRES :

- 1 200 points lumineux à Villeveyrac
- 4 200 heures par an et par lampadaire avant extinction 2020
- 2 750 heures par an et par lampadaire après extinction 2020
- 1 825 heures par an et par lampadaire depuis décembre 2022
- 40 % c'est la part moyenne de l'éclairage public sur la facture électrique de la commune
- 43 % c'est l'économie sur la consommation électrique réalisée grâce à la réduction de l'éclairage public (comparaison 2020 à aujourd'hui, sans tenir compte de la hausse 2023)



Modernisation complète du parc d'éclairage public

L'utilisation de LED, particulièrement économes en énergie se généralise sur l'ensemble du parc d'éclairage public de la commune. Nos 1200 éclairages rendent impossible un changement immédiat de la totalité de notre parc, c'est pourquoi, depuis 2014, nous avons engagé chaque année 40 000 € afin de changer dans un premier temps les anciens éclairages (ballons fluos), puis depuis 3 ans, changer les éclairages au sodium. Aujourd'hui 40% de nos éclairages sont en LED. La commune va maintenir ses investissements afin de remplacer le plus rapidement possible les éclairages non LED.

L'éclairage de nos bâtiments n'a évidemment pas échappé à cette politique d'investissement. D'ici la fin 2023 tous les éclairages des bâtiments devraient être exclusivement en LED.

Isolation thermique de nos bâtiments

Un diagnostic des bâtiments publics les plus énergivores a été réalisé afin de lancer un programme d'actions cohérent. Des demandes de subventions ont été également réalisées afin de lancer des travaux dès 2023.

Photovoltaïque en autoconsommation

La commune a lancé des études afin de réduire la facture électrique sur le groupe scolaire qui est le plus «énergivore» de la commune. Ces études prévoient également un volet isolation et l'installation d'un système à pompe à chaleur (chaud et froid). Les travaux devraient être engagés dès 2023.



INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES DEPUIS 2014

C'est près de 800 000 € qui ont été investis depuis 2014 afin de réduire la consommation énergétique de la commune :

- changement des ampoules des éclairages publics et des bâtiments,
- installation de nouveaux systèmes de chauffage dans les bâtiments (pompes à chaleur, chaudières à granulés),
- isolation de nos bâtiments.



Alain RUBIO,
Adjoint au Maire
Travaux, urbanisme

TRAVAUX - URBANISME

MISE EN PLACE DE LOCAUX À POUBELLES AU LOTISSEMENT LES CIGALES

Afin de permettre le ramassage et le recyclage des poubelles de façon efficace et en minimisant les nuisances, des nouveaux points de collecte volontaire ont été installés au Lotissement des Cigales.



LOCAL DU CLUB DE TENNIS

Dans le local du club de tennis : création d'une ouverture vers l'extérieur avec passe-plat afin de faciliter la distribution des denrées lors des manifestations et tournois. Les travaux en cours de finalisation côté cuisine ont également permis d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.



REALISATION D'UN MUR EN PIERRE AU QUARTIER D'HONDRAT



Réalisation d'un mur en pierre pour le côté esthétique ainsi qu'une bordure de refoulement d'eau afin de sécuriser le périmètre.

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service de ramassage des encombrants a lieu tous les 1ers jeudis du mois. Merci d'informer les Services Techniques afin qu'ils programment leur passage. Pour rappel, ils ne prennent en charge que les encombrants qui ne rentre pas dans une voiture, dans la limite du raisonnable côté volume. La tournée s'effectuant sur la journée, il vous est donc recommandé de sortir vos effets le matin si possible pour éviter d'encombrer la voirie.



PARKING DU GROUPE SCOLAIRE LA CAPITELLE EN ZONE BLEUE



Afin d'éviter les stationnements abusifs toute la journée sur le parking du groupe scolaire La Capitelle, la commune l'a réglementé en zone bleue du lundi au vendredi (de 9H à 18H). Dorénavant vous devrez afficher sur votre tableau de bord de votre véhicule un dispositif de durée de stationnement. Le parking derrière le gymnase n'est pas concerné par cette nouvelle réglementation.



Zone non soumise à la nouvelle zone bleue.



Alain RUBIO,
Adjoint au Maire
Travaux, urbanisme

TRAVAUX - URBANISME



Alain RUBIO,
Adjoint au Maire
Travaux, urbanisme

TRAVAUX - URBANISME

POSE DE BARRIÈRES ENTRE LE GROUPE SCOLAIRE LA CAPITELLE ET LA SALLE DES SPORTS BERNARD TCHOULLOUYAN



Cette pose de barrières entre le complexe scolaire La Capitelle et la salle des sports Bernard Tchoullouyan permet de délimiter et sécuriser le secteur. Des tables de pique-nique ont été installées afin de pouvoir profiter des lieux en toute quiétude. Une aire d'activités derrière la salle des sports va également voir le jour.

A terme, une passerelle sera installée pour passer d'un espace à l'autre.

EMBELLISSEMENT ET ADAPTATION DE LA FLORE

Réalisation également de parterres de fleurs en cours de création le long de la route menant au complexe scolaire La Capitelle permettant de répondre aux exigences de biodiversité (1er tronçon). L'arrosage est prévu par câbles micro-poreux qui permettront de réguler les apports en eau de façon à en limiter la consommation. Un paillage naturel en copeaux ainsi que le choix de plantes adaptées et paysagées harmoniseront l'ensemble. Le 2ème tronçon menant jusque devant les écoles sera lancé courant 2023.

BALISAGE DE LA FUTURE PISTE CYCLABLE



ROUTE DE LOUPIAN : Partageons la route !

NETTOYAGE DES QUARTIERS



L'entretien des quartiers et des chemins se fait le plus régulièrement possible selon les disponibilités des agents du Service Technique. Les jeudis, le service est renforcé pour le nettoyage des quartiers avec la balayeuse et le rotofil.

Ont été également réalisés : le nettoyage et curage du chemin de Lamartine, la taille des oliviers et des haies ainsi que la remise en état du chemin de Veyrac.

AMÉNAGEMENTS ET EMBELLISSEMENT AU CIMETIÈRE



Une fois par an, les agents du service technique repeignent les grilles des ouvertures du cimetière et le socle de la croix centrale. Ils ont également réalisé un apport de gravier blanc pour retravailler les allées. Ce gravier est en libre accès pour disposer autour des caveaux.

Vous pouvez trouver un lien pour une carte interactive des travaux en cours sur la commune sur le site de la mairie : rubrique Vie pratique / Centre technique communal - Travaux



Céline MICHELON,
Adjointe au Maire
Agriculture et environnement

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

UN BILAN MITIGÉ

Les vendanges 2022 ont été plutôt généreuses ce qui a été une bonne nouvelle, à la suite de la catastrophe gelée qui a marqué 2021. L'année était pourtant partie très sèchement et il y a eu de nombreuses inquiétudes. Fort heureusement, la mise en service de notre nouveau réseau d'eau a permis de passer le printemps sec sans trop de stress sur la végétation. Les orages de l'été dont a bénéficié le bassin de Thau ont été également salvateurs. Enfin les pluies abondantes de septembre ont permis de maintenir un bon potentiel au raisin.

Mais elles ont aussi eu pour effet de rallonger la durée des vendanges: record battu avec un début dans les premiers jours d'août et une fermeture de la cave pratiquement le dernier jour de septembre !!!

La chaleur intense de l'été, si elle a pu être à peu près supportée par la vigne, a posé beaucoup plus de problèmes pour les vergers, notamment les oliviers. En effet, en ce début d'hiver on ne peut malheureusement que constater la très faible récolte d'olives. En cause, la chaleur estivale qui a perturbé la croissance des fruits.

Au final un bilan mitigé donc de nos récoltes agricoles, mais une grande satisfaction globale apportée par le réseau d'eau. Il apporte une sécurisation à nos agriculteurs par rapport aux épisodes de sécheresse. Il est remarquable de noter que cette année 2022 n'a pas été marquée par une surconsommation d'eau. Nous avons moins consommé d'eau brute que certaines années (par exemple 2015). La ressource de Saint Farriol a donc pu être épargnée en début et fin de saison, au profit de l'adduction d'Aqua Domitia, ce qui est une bonne chose.



QUELLES TRANSITIONS POUR L'AGRICULTURE À VILLEVEYRAC ?

PRÉSENTATION D'UN DOCUMENTAIRE TOURNÉ À VILLEVEYRAC!

RÉALISÉ PAR ESTEBAN SALVINI; EN PRÉSENCE
DES ACTEURS DU FILM

VENDREDI 20 JANVIER 2023

À 20 H.

ESPACE FERDINAND BUISSON.





Denis DANTAN
Conseiller municipal
Membre de la Commission Associations

FESTIVITÉS ANIMATIONS



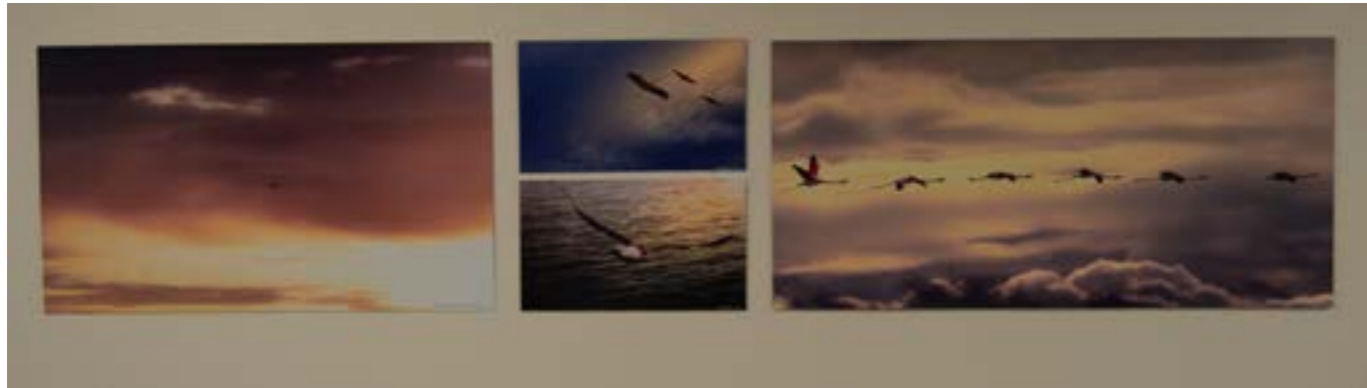
RETOUR EN IMAGES

LES FESTIVITES DES MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE



EXPOSITION PHOTOS «PAR DESSUS L'ETANG»

Exposition photos «Par dessus l'Etang» par Olivier AZZOPARDI, les oiseaux de la lagune de Thau prennent la pose ! Magnifiques photos qui ont été exposées du 23 septembre au 2 octobre 2022 à la salle Jeanne d'Arc.



«CHALLENGE ETIENNE CHAUZIT»



La 3ème édition du concours de belote «Challenge Etienne Chauzit» organisée par le Comité des Fêtes a rencontré un franc succès !



VINO'VEYRAC

Le Comité des Fêtes de Villeveyrac a organisé sa 1ère fête du vin en rassemblant ses vignerons locaux le samedi 1er octobre.

Les participants se sont déplacés en nombre pour profiter de l'ambiance festive et conviviale assurée par deux groupes musicaux. Dégustations, tapas, fromages, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente soirée en famille ou entre amis!!!

De savoureux nectars étaient représentés à cette occasion: Les domaines d'Hondrat, de

Roquemale, des Trois Mazets, le Mas Lorca et le Mas-de Bayle ainsi que l'Abbaye de Valmagne et la Cave de l'Ormarine.

Sans oublier l'organisation d'une tombola permettant de repartir avec de jolis souvenirs à déguster.

Un très beau succès pour cette 1ère édition !



Conférence Albert CAMUS - 7 octobre

Le vendredi 7 octobre à 18h30, l'OMAC et le Mas TROQUET ont organisé une conférence sur Albert CAMUS à l'Espace F.BUISSON, présentée par Jean-Louis BONNET et animée par Yves ESCAPE.

Albert Camus, l'homme et son œuvre



«Quand je regarde ma vie et sa couleur secrète, j'ai en moi comme un tremblement de larmes. Comme ce ciel. Il est à la fois pluie et soleil, midi et minuit. Je pense à ces lèvres que j'ai baisées, à l'enfant pauvre que j'ai été, à la folie de vie et d'ambition qui m'emporte à certains moments Je suis tout cela à la fois. Je suis sûr qu'il est des moments où vous ne me reconnaitriez pas. Extrême dans le malheur, démesuré dans le bonheur, je ne sais pas dire. Albert CAMUS La Mort Heureuse (1938, publié en 1971)



Café théâtre / Café chichois - 15 octobre

La salle Marcel Peysson a accueilli le spectacle de café théâtre de la compagnie THAU HU BOHU «Café Chichois». Cette succession de 19 sketches de 5 minutes racontent des moments de vie où chacun peut se retrouver. On parle de tout sans tabou en dé-

dramatisant des situations parfois absurdes. Le rire y est omniprésent et le temps file comme l'éclair.





Denis DANTAN
Conseiller municipal
Membre de la Commission Associations

FESTIVITÉS ANIMATIONS



Randonnée gourmande - 23 octobre

Nous avons pris le départ à 8h30 dimanche matin avec une soixantaine de randonneurs. Nous étions encadrés par une voiture guide, une voiture balai ainsi que par un groupe de l'OMAC. Direction la garrigue...

Première étape avec un arrêt au Mas de Bayle à 10h30 où nous attendait un copieux petit-déjeuner composé de charcuterie, fromage, pommes le tout accompagné d'un verre de vin du domaine. Nous avons été rejoint par Mireille BOUTIER et sa joëlette accompagnée de bénévoles du CCAS sec-

tion handicap sur une idée de l'élue référente Martine MALAISE. La randonnée s'est poursuivie pour rejoindre à 13h le domaine des 3 Mazets où nous attendait Mr FONTA pour une dégustation de ses vins à l'apéritif, suivi d'un repas champêtre préparé par les bénévoles de l'OMAC. Un grand jeu a été organisé, le principe, rapporter des végétaux, feuilles, fleurs... de la garrigue en réponse aux 3 questions posées. Tous ont été récompensés avec les cadeaux offerts par le Département avec pour intermédiaire M. Chris-

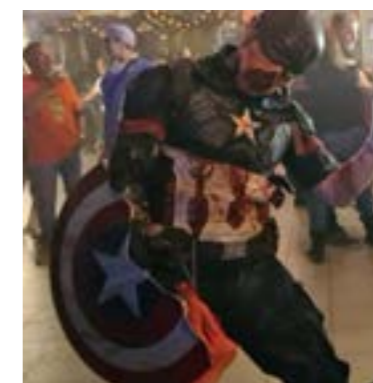
tophe MORGO, Conseiller Départemental et Maire de Villeveyrac. Retour vers 15h30 sur la place du Marché aux Raisins.



Halloween - 31 octobre

Le Comité des Fêtes a bien réussi sa Halloween Party ! Dès 18h30, le rendez-vous était donné aux enfants à la salle Marcel PEYSSON avec des activités et animations dédiées à ces plus jeunes costumés suivi à 19h30 par un apéritif démoniaque réunissant petits et grands ! A 21h, place

à la soirée dance «LIGHT & SOUND» où déambulaient sorcières, vampires, monstres en tout genre dans des déguisements plus horribles les uns que les autres ! Une ambiance surnaturelle et endiablée qui a électrisé les foules jusqu'au bout de la nuit.



Concert de la Sainte Cécile - 25 novembre



Sainte Cécile ou Cécile de Rome est une sainte chrétienne, patronne des musiciens, des luthiers et des autres fabricants d'instruments de musique. Elle est fêtée le 22 novembre.

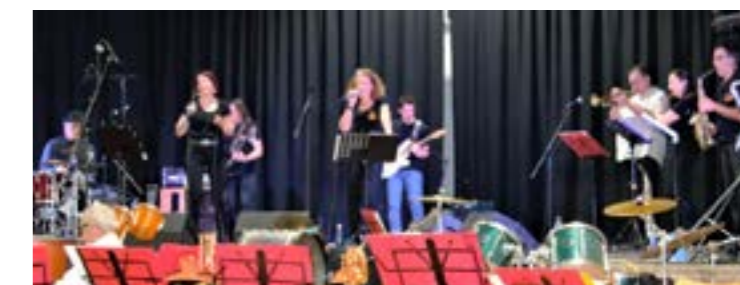
A Villeveyrac, traditionnellement une soirée est organisée à cette occasion par l'OMAC avec un concert dit de la Sainte Cécile le week-end suivant.

Pour les passionnés de chants et de musique, c'est une référence, c'est même une tradition, l'on y participe

sans hésiter si l'on est Villeveyracois mélomane.

Après un repas partagé par plus de 150 convives dans la salle des rencontres Marcel Peysson, la soirée musicale pouvait commencer. Au menu, une délicieuse macaronade cuisinée par M. Christophe MORGO et Alain RUBIO précédée d'un apéritif

convivial pour pouvoir prolonger cette belle manifestation avec énergie.





Denis DANTAN
Conseiller municipal
Membre de la Commission Associations

FESTIVITÉS ANIMATIONS



Thau Games Tour - 5 novembre

Le réseau des médiathèques de Sète Agglopol Méditerranée a organisé sur plusieurs semaines le Thau Games Tour (mois du jeu vidéo du Bassin de Thau). Beaucoup d'engouement pour cette journée auprès des jeunes et moins jeunes qui se sont affrontés lors de tournois Mario Kart sur consoles et en format géant avec karting à pédales en

partenariat avec Hérault Sport. Les consoles stars étaient présentes : PS5, PS4, Switch, Xbox pour le plus grand bonheur de tous ! Et afin de se replonger avec nostalgie dans les jeux vidéos qui ont bercé notre enfance, des sessions de rétrogaming étaient disponibles grâce à l'association Sci-Fi Team 34.



Exposition de photos anciennes - 11 novembre

A travers son travail minutieux de collectionneur de cartes postales anciennes et grâce à ses talents de photographe, Vincent DUBOST a sublimé à travers une exposition photos de grande qualité le village qui lui tient tant à cœur depuis son enfance : Villeveyrac.

Découvrir ou redécouvrir son village tel qu'il était hier, réalisé le chemin parcouru depuis toutes ces années et imaginer ce qu'il sera demain... Voici la belle histoire qui nous a été présentée. Vous pouvez encore venir la contempler.



Concours de dictée - 10 décembre

L'OMac a organisé un concours de dictée à la salle des Rencontres. Cet événement fédérateur toutes générations confondues a permis de rappeler la richesse de la langue de Molière.

Trois catégories avaient été définies : les enfants de moins de 12 ans, les juniors et les seniors.

Les règles étaient bien définies, le

texte lu avant d'être dicté.

Des « professeurs de français » étaient chargés de surveiller les épreuves et noter les résultats dans une ambiance à la fois studieuse et chaleureuse. Comme dans tout concours qui se respecte, la remise de prix tant attendue était composée des récompenses distribuées par la Présidente de l'OMAC.

Félicitations à l'heureuse gagnante qui a fait une seule erreur et encore pas très grave : un « s » à sans façon...



Le texte de la dictée :

«Un seul arôme hante encore les rues du village au moment du Carnaval, celui des oreillettes. La coutume qui remonte au temps des veillées tient bon. En ce temps lointain, pas de poste de télé ni de radio, les membres d'une même famille, les voisins aussi, se réunissaient devant un grand feu de bois toujours alimenté par de belles souches dans la grande cheminée basse des cuisines. Lorsqu'arrivait le temps du Carnaval, une soirée toute entière était consacrée à la confection des oreillettes.

(Fin de la dictée des moins de 12 ans)

En début d'après-midi, Mamé faisait la pâte avec juste ce qu'il fallait d'œufs, de farine, de sucre, de citron ou fleur d'oranger. Elle ma-

laxait pendant longtemps avec une grande constance pour obtenir la plus légère, la plus fine des pâtes à oreillettes ; personne mieux qu'elle n'avait le tour de main nécessaire. Le pâton souple enfariné avec soin, tapoté, douillettement enveloppé dans un grand linge blanc, emmailloté comme un nouveau-né s'en allait attendre dans sa corbeille au coin de l'âtre, après souper.

(Fin de la dictée des moins de 18 ans)

Modernisme, progrès, bouleversement certainement ! Mais où sont les garrigues d'antan ? Les garrigues fleuries d'asphodèles superbes, les garrigues éclatantes au printemps sous les genêts d'or, les garrigues parfumées de thym et de lavande. Le moindre petit « garrigot » donnait à profusion des touffes de menthe, de sauge, de thé sauvage. Les collines

offraient leurs mamelons riches des fruits des arbousiers, des aubépines, des azeroliers. Grand-mère me racontait souvent avec beaucoup d'humour les grandes balades à dos d'âne, par les sentiers étroits et escarpés de la garrigue. Des chevauchées fantastiques. C'était à la fin de la saison estivale que l'on projetait la grande escapade. Quelques amies, quelques voisines la mijotaient, la préparaient, la mettaient sur pied. Ce n'était pas chose facile : en premier lieu, s'assurer que les maris, qui n'y étaient pas conviés, prêteraient leur monture le jour J. Et quelle monture : un âne, une ânesse, bien sûr ! Les seuls à pouvoir grimper sur les sentiers abrupts. Un peu têtues certes, ces bêtes là, mais endurcies, bon pied, bon œil, infatigables et accrocheuses.





Denis DANTAN
Conseiller municipal
Membre de la Commission Associations

FESTIVITÉS ANIMATIONS



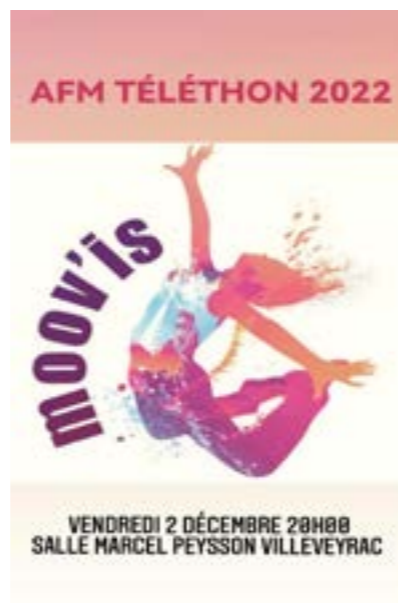
Téléthon

Edition du Téléthon 2022 : l'heure des comptes

Pour sa 21e édition, le Téléthon de Villeveyrac a fait une très belle recette : 6895,38€ contre 3856,54€ l'année passée, presque le double ! L'organisateur, Mickaël LAFON, a administré un week-end chargé en animations, le vendredi soir plusieurs représentations de danse ont animé la soirée, Moov'is, l'Entrechat et Zumba is Life avec la participation de la Chorale « Les Choralistes du Foyer Rural ». Pour clôturer la journée, Fool and the Band a su rythmer cette fin de soirée. Sans oublier la participation du groupe scolaire La Capitelle et de l'école Notre Dame de l'Assomption pour leur engagement ce même jour avec les enfants des deux écoles réunis.

Le samedi soir a eu lieu le grand repas dansant animé par DJ Loïc précédé par la Peña de Villeveyrac qui a animé l'apéritif. Ce repas a compté pas moins de 76 convives et dont le traiteur des Esparières a comme à son habitude régalié les papilles. Nous ne pouvons pas oublier le tirage de la tombola géante au cours de cette même soirée dont les lots ont été gracieusement offerts. « Je tiens à remercier les bénévoles qui m'ont aidé à organiser cette manifestation, à la municipalité pour son soutien, aux entreprises, commerces et associations locales, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont permis que cette manifestation ait eu lieu. Un grand merci à toutes

les personnes qui sont venues sans contrepartie financière pour permettre à ce Téléthon d'être aussi réussi, danseurs, chanteurs etc. Le Téléthon est un évènement de solidarité unique au monde par son ampleur. Soyons-en fiers. Votre mobilisation permet de réaliser des avancées scientifiques mais aussi d'accompagner les malades dans leur quotidien. Au nom des malades et de leur famille, un immense merci ». M. LAFON



A LA RENCONTRE DU PERE NOEL !



Vendredi 23 décembre, le rendez-vous était donné Place des Horts Viels à partir de 16h. Les membres de l'OMAC attendaient petits et grands pour une distribution de lampions, de vin chaud, de bière, de crêpes, de petits sablés, de cookies... sous le regard bienveillant du Père-Noël et de sa compagne. Un enchantement pour les enfants, l'exaltation des papilles pour les plus grands, Un grand merci à cette belle équipe !

A 17h30, le défilé pouvait commencer, Père-Noël et Mère-Noël installés dans cette belle calèche tirée par deux beaux rennes... Les enfants et leur famille suivaient de près, lampions allumés et sont allés rendre visite à nos chers aînés de la maison de retraite. Distribution de chocolats pour tous !



VOS AGENTS RECENSEURS



Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

*Villeveyrac vous présente
ses meilleurs voeux 2023 !*



"Quand vous venez d'ailleurs, vous voyez des choses que ceux qui sont familiers avec leur environnement ne remarquent plus. A nous d'ouvrir des yeux neufs sur notre territoire."



*Le Maire Christophe MORGO, les Adjointes et
les Conseillers Municipaux de VILLEVEYRAC
ont le plaisir de vous convier :*

A la présentation des voeux

*Le vendredi 13 janvier 2023 dès 18h30 à
la salle des Renccontres avec l'Harmonie
de la Jeune France.*

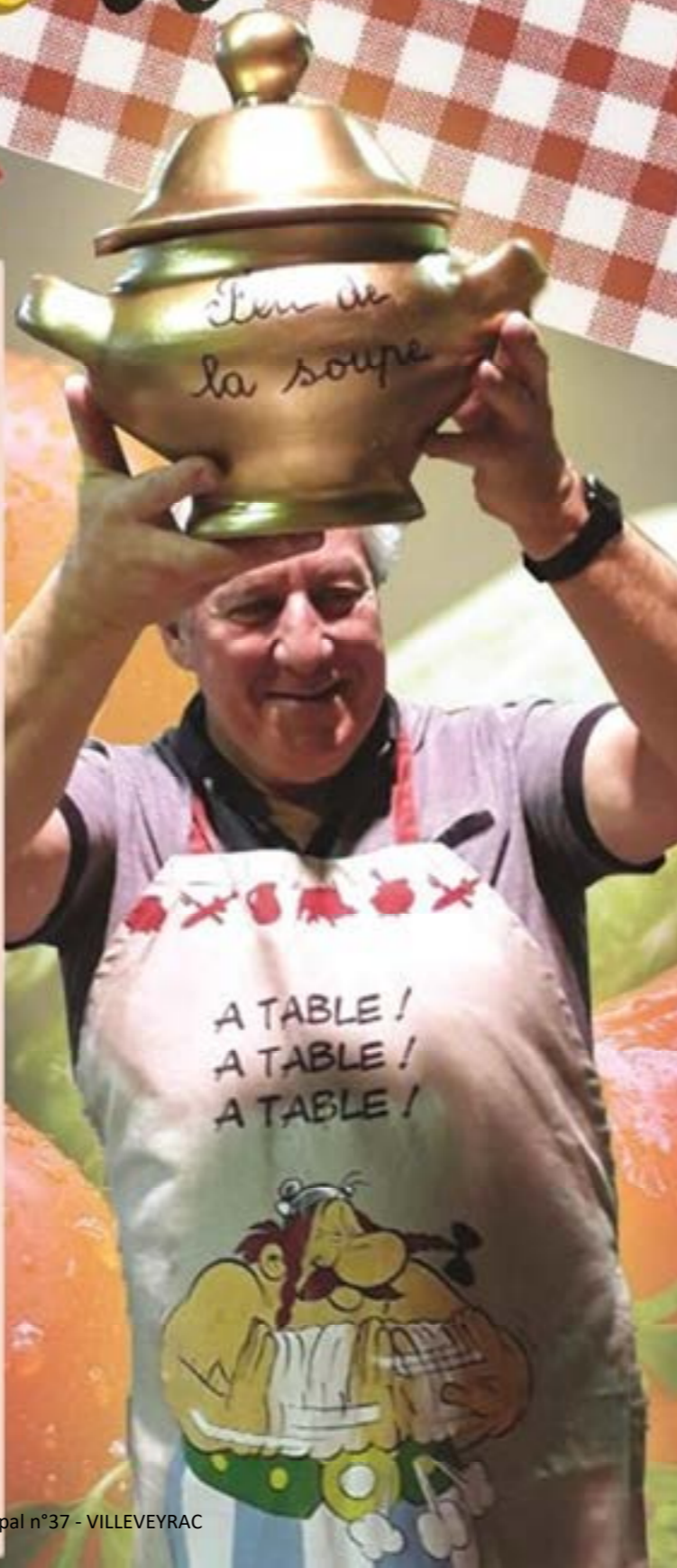
Mairie de Villeveyrac - 4 route de Poussan - 34 560 VILLEVEYRAC

04 67 78 06 34

mairie@villeveyrac.fr - www.villeveyrac.fr

FAITES de la SOUPE !

A VILLEVEYRAC



Marmitons, Venez défier

le champion, vainqueur de
la meilleure soupe en
2019 et 2022 !

Il remet son titre en jeu.

Soyez nombreux
à relever le défi

le **25 février 2023**
à la salle des Rencontres

Inscrivez-vous au Foyer Rural

06 15 17 27 02
06 20 98 35 94



LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE TRUFFES DE L'HÉRAULT
ORGANISE, EN COLLABORATION AVEC L'OMAC,



LA 2ème FÊTE DE LA TRUFFE À VILLEVEYRAC (34)



L'animal totemique Lou VEYDRAC, grand amateur de truffes de garrigue, sera aussi présent le

SAMEDI 4 FÉVRIER 2023 de 9 h à 17 h
Salle des rencontres – Place du Marché aux Raisins

Vente de truffes fraîches (*tuber melanosporum*) triées et contrôlées à partir de 9h et d'autres produits locaux (huile, miel, safran, vins, etc.)

OMELETTE À LA TRUFFE SUR PLACE à partir de 11H (inscription obligatoire auprès de l'OMAC au 06 15 17 27 02)

TOMBOLA : 1er lot 1 truffe de 100 gr / 2ème lot 1 truffe de 50 gr / 3ème lot 1 truffe de 20 gr
et de nombreux autres lots offerts par nos producteurs

Démonstration de recherche de truffes avec la truie Pépette et des chiens truffiers





Jacques DE LA TORRE
Adjoint aux Associations

ASSOCIATIONS - SPORT

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

MAÏTIKA ET LES PETITS MONSTRES CHEZ MOOVI'S

Cette année, l'énorme araignée Maïtika est venue rendre visite aux danseurs de l'association Moov'is. Déguisés et bien décidés à danser comme des petits diables, les enfants ont réalisé leur chorégraphie sous les yeux de Maïtika. A l'issue de ce moment de partage et de terreur, une petite vidéo a été proposée aux parents via la page Facebook de l'association.



L'HEURE DES LOTOS A SONNÉ !

Les tant attendus lotos sont de retour pour le plus grand plaisir de tous, organisés par les Sociétés Réunies! Rendez-vous chaque dimanche (de septembre à avril) à partir de 15H à la salle des Rencontres Marcel PEYSSON.

Ouverture des portes dès 14H.
Pour toute question vous pouvez contacter le : 06 22 91 94 20.
LES LOTOS SONT ORGANISES DE SEPTEMBRE A AVRIL.



TAEKWONDO VILLEVEYRAC : UN DÉBUT DE SAISON PROMETTEUR !

Le Comité Directeur Taekwondo 34 et Hérault Sport ont mis à l'honneur leurs médaillés nationaux. Une cérémonie de rentrée a eu lieu le 8 octobre dernier à la maison départementale des sports de Montpellier pour récompenser les médaillés nationaux de l'Hérault. Luna MILLAN médaillée de bronze à la Coupe de France 2022 a été récompensée d'un survêtement de l'équipe départementale tout comme son entraîneur Christelle MALAVAL qui a intégré le Comité Directeur Taekwondo 34 depuis la saison dernière.

Il a réussi à se classer parmi les 25 meilleurs combattants cadets, juniors et espoirs de la Région ce qui lui a permis d'être convoqué pour la 2ème étape. Le regroupement du PAHN2 s'est déroulé du 22 au 23 octobre 2022 en pension complète à la Base de loisirs Poséidon de La Grande Motte. Une expérience enrichissante pour lui qui a commencé le combat il y a seulement 1 an directement en cadet.

Le club s'est déplacé dimanche 12 novembre 2022 à Saint-Laurent-de-la-Salanque (66) pour un stage non-stop avec 4 clubs présents, des échanges très bénéfiques pour la préparation aux compétitions. Les

élèves participants : Ema CANTO, Jade CALMETTES, Thaïs GURREA, Luna MILLAN, Mahiédine ZIANE, Lohan COZILIS, Terry MARGOUE, Robin RENIER, Julia CHIFFRE, Loïc VALLAT et Kévin GUERIN.

Le dimanche 20 novembre 2022 a eu lieu le Championnat et Critérium technique régional à Leucate (11) où participaient Robin RENIER et Lalie TOURNES. En junior, Robin RENIER décroche la médaille d'Or et Lalie TOURNES obtient une belle médaille de Bronze pour sa première expérience en compétition régionale. Bravo à tous les 2 !



Robin RENIER a participé à la Sélection PAHN1 (Programme d'Accès au Haut Niveau) en Occitanie le dimanche 2 octobre 2022 au



Médaillés nationaux



Robin RENIER



Stage combat



Championnat et Critérium technique régional - Lalie TOURNES et Robin RENIER



Jacques DE LA TORRE
Adjoint aux Associations

ASSOCIATIONS - SPORT

L'HARMONIE



Damien BONNET, Président de l'Association HARMONIE de Villeveyrac «La Jeune France» prend la parole. «La crise a touché toutes les associations du village et notamment, l'harmonie la Jeune France qui, avec ses animations annuelles, a été à l'arrêt mais a repris son rythme maintenant. Ce groupe assure depuis de nom-

breuses années, avec satisfaction et bonheur, l'animation des fêtes civiles et religieuses ainsi que les trois concerts de Pâques, de la fête de la musique et de la Sainte Cécile en collaboration avec les autres groupes musicaux du village.

La Jeune France est une association musicale historiquement unique dans notre village avec ses 130 années d'existence pendant lesquelles des générations de musiciens ont contribué à son rayonnement.

Une nouvelle fois je voudrais souligner le sérieux et les bons résultats de notre Harmonie qui se montre de plus en plus performante sur le plan musical. J'en suis fier et heureux, comme je suis fier et heureux du respect

que vous vous témoignez entre vous, mes chers musiciens, et surtout celui que vous portez à l'égard de notre talentueuse directrice Claire qui nous fait découvrir de nouveaux morceaux bien plus modernes que ceux que nous avons connus par le passé.

Je voudrais aussi, dire bravo et un grand merci à tous ceux venus des villages voisins, sans qui d'ailleurs, l'Harmonie ne serait pas ce qu'elle est.

J'en profite comme chaque fois pour faire appel aux musiciens qui avaient mis leur activité musicale en sommeil, qu'ils soient débutants ou confirmés, de VILLEVEYRAC ou alentours, je les invite à nous rejoindre.



ANIMAUX TOTÉMIQUES DE SÈTE AVEC LOU VEYDRAC

Les 22 octobre, les animaux totémiques du territoire s'étaient donnés rendez-vous toute la journée au parc Simone-Veil de Sète. Suite à l'inauguration en juin dernier d'un animal totémique à Sète, le Pouffre, accompagné de deux autres animaux

totémiques du département, la Renarde à pattes noires de Fontès et le Lion d'Aumes, l'association Borna Jordana a présenté différents événements autour de ces emblèmes de la mémoire populaire de nombreux villages héraultais. A cette occasion, l'as-

sociation Lou Veydrac a bien entendu répondu présente et c'est avec fierté qu'ont déambulé nos animaux totémiques emblématiques et conté leur histoire au plus grand nombre.





Jacques DE LA TORRE
Adjoint aux Associations

ASSOCIATIONS - SPORT

RÉTROSPECTIVE ACTIVITES AUTOMNALES MAS TROQUET

Deux soirées festives :

- Fêtons l'automne : chants, contes, châtaignes ... avec un quatuor de conteuses qui ont régalié le public de leur finesse et de leur humour.
- Fêtons Noël : partage de «cadeaux faits maison», de grignotages, jeux ...

Deux soirées « conférence-échanges » :

- Sous l'égide de l'OMAC, l'une sur Albert CAMUS, présentée par Jean-Louis BONNET et animée par Yves ESCAPE, enseignant retraité.
- L'autre sur « Le vivre ensemble, vivre avec nos différences » en présence d'élus du CCAS et de l'association Courir en solidaire. L'objectif est le repérage d'un ou deux parcours accessibles en joëlette, pour permettre à des personnes à mobilité réduite de découvrir notre paysage.

Mais aussi :

La participation à la balade gourmande avec la découverte de la joëlette par une personne à mobilité réduite.

Avec les élus, la poursuite de la réalisation des pistes cyclables vers Loupian et Mèze.

Le travail de recherche de photos anciennes sur les commerces de Villeveyrac.

Et toujours :

- La Gratiféria, un dimanche matin devant le Mas Troquet, juste derrière la Mairie...
- La Randonnée au profit du Téléthon, à partir de la LPO.
- Notre participation aux ateliers Vélo de l'école et réparations avec les enfants.
- Le REV, Réseau d'Entraide à Villeveyrac (renseignements aux 0683240962)
- Les rendez-vous hebdomadaires
- Les soirées Jeux (le jeudi - 19h)

- Le cercle de lecture (le jeudi - 19h)
- L'après-midi Scrabble (le mardi - 14h)
- La «Pause-café»(samedi 10h) pour lire les journaux et revues, échanger, prendre un café, un thé...
- L'atelier de couture (le vendredi - 14h), qui s'est particulièrement distingué par ses productions au profit d'Octobre Rose, avec le CCAS: confection d'une soixantaine de coussins en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Un autre beau projet anime l'atelier couture. La création au crochet de petites pieuvres au profit des services des bébés prématurés des Hôpitaux de Montpellier. Ce projet sera conduit toute l'année.

Un grand merci à tous et toutes pour ces moments de partage.



Lieu intergénérationnel d'échanges et de convivialité

LA RÉCRÉ, UNE ÉQUIPE TOUJOURS PLUS MOTIVÉE

La Récré connaît un nouveau souffle depuis la rentrée 2022 avec de nouveaux membres très motivés. Ils sont soutenus par les anciens redynamisés par tant d'enthousiasme et épaulés par les équipes éducatives. Le bureau se compose désormais de quatre présidentes, deux trésorières et deux secrétaires. Plusieurs actions ont déjà eu lieu sur cette première période scolaire :

- La braderie d'automne a connu un bel élan de solidarité, en plus de ses membres, de nombreux parents bénévoles ont répondu présents pour l'installation et le rangement.

Le tout dans une ambiance très bon enfant. Sans avoir battu de record, la recette récoltée a été très satisfaisante et la somme sera reversée aux écoles en fin d'année. Afin de préparer au mieux sa prochaine braderie et renouveler son stock de vêtements, La Récré a décidé de faire appel aux dons début 2023.

- Participation au Marché de Noël de l'école élémentaire avec son stand maquillage et ses très belles réalisations très appréciées des enfants.

- Possibilité de commandes de chocolats de Noël qui seront livrées

aux écoles juste avant les vacances. Les parents avaient souhaité un nouveau prestataire afin de renouveler l'offre proposée. C'est donc Adam Confiserie qui réglera les papilles de ses douceurs à Noël !

La Récré vous propose de vous retrouver dès le 15 janvier 2023 pour participer au loto de l'association et vous pouvez déjà noter qu'une prochaine braderie se déroulera au printemps prochain.

Surtout, n'hésitez pas à rejoindre La Récré, pour une action ponctuelle, pour des idées car n'oubliez pas : «La Récré, c'est pour eux» !





HOMMAGE A MADAME ALLIÉ FONDATRICE DU CLUB DE TENNIS



«Merci Simone,

Après des années passées sur le continent africain, la famille ALLIÉ s'installe à Villeveyrac. Grande passionnée de Tennis, Simone crée officiellement le Tennis Club Municipal le 6 janvier 1981. Grâce à son niveau de jeu, elle passe ses diplômes FFT d'éducatrice premier et deuxième degré. Elle enseigne alors avec cette passion qui brûlait en elle, la technique et la tactique, aux jeunes et aux adultes du village. Tout en préservant un esprit familial mais ouvert vers l'extérieur, en 1985, apparaissent les tournois jeunes et adultes officiels du Tennis Club municipale de Villeveyrac.

L'investissement de Mme ALLIÉ est tel que des joueurs de très bon niveau venant de partout (France et étrangers) participent à ces épreuves. Durant ces périodes sportives, Simone, par ses démarches et sa motivation, investit tous les commerçants du village à son projet. Ils deviennent les sponsors de ces événements tennistiques.

Simone consacre beaucoup de son temps pour ce club municipal, elle est toujours là matin et soir pour vous accueillir, pour garder ce club sur les rails de l'avenir.

Elle participe au projet du club actuel. Elle quitte le club à 75 ans, le 7 septembre 2007 à son ouverture. Le club aujourd'hui porte son nom.

Simone votre travail a porté ses fruits au delà de notre imagination et perdurera dans le temps. Reposez en paix dans les étoiles du tennis ».

Texte écrit par Laurence ROULEAU qui a succédé à Mme ALLIÉ comme enseignante au club de tennis.



INAUGURATION SALLE DES SPORTS BERNARD TCHOULLOUYAN



Le samedi 26 novembre a eu lieu l'inauguration de la salle des sports Bernard Tchoullouyan à Villeveyrac en présence de sa famille, de M. Sébastien ROME, député de l'Hérault, Christophe MORGO, maire de Villeveyrac et conseiller départemental, Thierry BAEZA ET Josian RIBES, vice-présidents de Sète Agglôpole

Méditerranée, maire de Mèze et respectivement maire de Montbazin, un représentant de la Région et Emmanuelle DARMON, sous-préfète de l'Hérault. La première pierre avait été posée le 6 septembre 2019 mais la crise sanitaire avait contraint à reporter l'inauguration. Ces infrastructures,

financées par l'Etat, la Région, le Département, Sète Agglôpole Méditerranée, ont permis de regrouper toutes les installations sportives à proximité des écoles, du gymnase, du stade, des tennis sans parler de l'intergénération avec la maison de retraite se trouvant à deux pas.



Bernard Tchoullouyan, né le 12 avril 1953 à Marseille nous a quitté en 2019, est un judoka français. Médaille de bronze moins de 78 kg, aux Jeux Olympiques en 1980 à Moscou, il remporte deux médailles mondiales, dont une en 1981, à Maastricht, en moins de 86 kg ainsi qu'1 d'argent et 4 de bronze aux championnats d'Europe.





UNE RENTRÉE HAUTE EN COULEURS



Happy Halloween !



Vacances de la Toussaint...



En avant Noël !

L'ESPACE JEUNES SOLIDAIRE

Cette année, l'Espace Jeunes Michel MAUREL a rejoint la cause de l'association Ruban Rose et soutient les actions menées par Octobre Rose en y participant afin de récolter des fonds pour aider à financer la recherche sur les causes du cancer du sein, son traitement et sa guérison.

Pour soutenir cette cause, l'Espace Jeune a décidé de créer un événement festif afin de rassembler un maximum de jeunes !

Au programme, une SOIRÉE DJ – FLUO.

Cette soirée a eu lieu le jeudi 10 novembre 2022 au sein de l'Espace Jeune.

Pour l'occasion, la structure s'est transformée en boîte de nuit le temps d'un instant.

Sur place, DJ Loïc, ancien adhérent de cet espace, était présent, gracieusement, pour offrir aux jeunes un superbe moment de danses endiablées.

D'autres jeunes, anciens adhérents, sont venus mettre la main à la patte dans l'organisation de celle-ci, pour la rendre plus festive aux participants !

Liciana et Ambre ont joué les hôtes d'accueil et se sont occupées de la régie.

Pendant ce temps-là, Yann et Romain se sont chargés de la gestion du « soft bar » et des meilleures pizzas de Villeveyrac, commandées chez « Les Bonnes Pizzas ».

Sans oublier Martin et son esprit Forain, qui a régalé tous les gourmands avec ses superbes barbes à

papa, il y en avait pour tous les goûts. La cinquantaine de jeunes a pu profiter au maximum de ce moment, de 19h à 22h.

Ils ont chanté, dansé, rigolé... Une chose est sûre, la bonne humeur était au rendez-vous.

Grâce à la confiance de tous ces ados, qui ce sont inscrits à cette soirée « DJ FLUO » pour Octobre Rose, 159,00 euros de bénéfices ont été récoltés et reversés.

En tout cas, ce qui est sûr, nous n'attendons pas l'année prochaine pour organiser une nouvelle soirée à l'Espace Jeunes ... vous pouvez en être certains !



Si toi aussi tu souhaites rejoindre l'Espace Jeunes...
n'hésite pas : 04 67 51 34 91 / espacejeunes@villeveyrac.fr



Stéphanie PEYSSON
Adjointe au Maire
Enseignement et jeunesse

ENFANCE - JEUNESSE

CONFÉRENCE SCOLAIRE

Le vendredi 10 novembre s'est tenue une conférence scolaire auprès des classes de CM de l'école élémentaire la Capitelle et de l'école privée Notre-Dame à la salle Jeanne D'Arc afin de leur présenter la vie des poilus dans les tranchées durant la Première Guerre Mondiale 1914/1918.

Les élèves étaient captivés par cette présentation leur permettant de resituer sur l'échelle du temps cet événement tristement marquant de notre histoire...



En France, les soldats qui combattent sur le front sont appelés les « poilus », sans doute parce qu'ils n'avaient ni le temps ni les moyens de se raser. Pour conserver à tout prix le terrain conquis, les troupes s'enterrent dans des tranchées, parfois fortifiées, qui forment bientôt un labyrinthe boueux.

Les conditions de vie des « poilus » dans cet univers sont excessivement dures : outre le froid, les rats, les poux, les odeurs pestilentielles et l'absence d'hygiène, l'ennemi le plus redoutable des combattants est la pluie, qui transforme les tranchées en fondrières malgré les caillebotis qui en garnissent le fond.



DÉPART A LA RETRAITE MARIE-LISE BRITTO

C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons salué le départ en retraite de Marie-Lise BRITTO. Recrutée comme agent d'entretien en 1994, elle a su brillamment et rapidement évoluer et accéder à la fonction d'ATSEM au sein de l'école Notre-Dame de l'Assomption jusqu'au 16 octobre 2022. A la fois dévouée et attentionnée, les petits et grands n'ont pas manqué de lui témoigner leur affection à cette occasion.



LA SEMAINE DU GOÛT

Dans le cadre de la semaine du goût qui s'est déroulée du 10 au 16 octobre 2022, les petits Villeveyracois des écoles élémentaires et maternelles (privée et publique) ont pu avec la participation de la Municipalité, déguster des fruits des producteurs locaux. En effet durant cette semaine, ils ont pu goûter à diverses variétés.

L'expérience a été plutôt bien accueillie par les enfants qui ont découvert (pour certains) de nouveaux saveurs.



GOÛTER ET CADEAU OFFERTS AUX ÉLÈVES

Cette année encore, notre municipalité a souhaité offrir aux élèves des écoles de Villeveyrac, un goûter et un petit cadeau confectionné par @l'Atelier Fil de Fer : une jolie décoration à accrocher au sapin! Vendredi 16 décembre, chaque «jeune étudiant», s'est vu remettre cette délicate attention.





Jérôme FOUREAU
Conseiller municipal
Membre de la commission
Sécurité et Police Municipale

SÉCURITÉ CADRE DE VIE



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Après un départ de la mairie, un défilé officiel a été accueilli sur la place du Monument aux Morts par l'Harmonie de la Jeune France. Outre les représentants de corps constitués autour de Christophe MORGÓ et de plusieurs élus du Conseil Municipal, il est important de noter la présence de nombreux Villeveyracois, d'officiels, de membres de l'UNC et d'anciens combattants... ainsi que de nombreux enfants des écoles du village et des alentours.

S'en est suivie une première allocution, celle de Monsieur le Maire Christophe MORGÓ pour remercier tous ceux qui avaient tenu à participer à cette belle cérémonie du 11 novembre... En effet, elle s'annonçait des plus

émouvante car était accueillie exceptionnellement la famille d'Aimé JEANTET... Villeveyrac tenait à rendre hommage à cet homme né le 14 avril 1893 sur notre commune, agriculteur de profession, fils de l'instituteur et petit-fils du boulanger, 2ème classe au 24 BCA de Villefranche-sur-Mer, ancien combattant de la première guerre mondiale, il était jusqu'en 2022 porté disparu. Cependant, sa plaque militaire a été retrouvée au printemps 2022 par un retraité lorrain dans une cour de ferme. Il avait été déclaré mort pour la France le 20 août 1914 à Zommange en Moselle à 21 ans après les combats de Bidestroff. Pour participer à ce moment marquant de l'Histoire de Villeveyrac,

étaient venus de Moselle (Dieuze) le Président du Souvenir français du secteur, Philippe MOUGDON et de Nice, Florent FASSI, président du Cercle Généalogique Maralpin. Après la levée des couleurs par Jérôme FOUREAU conseiller municipal et ancien combattant, Philippe MOUGDON a retracé le parcours d'Aimé JEANTET, grand-oncle d'Alain JEANTET ancien maire de Villeveyrac et de sa sœur en revenant sur cette terrible guerre...



Tandis que Jacques DE LA TORRE, président de l'UNC de Villeveyrac avait tenu à remercier son homologue venu de Moselle pour ce 11 novembre, Dominique GRANDSIRE adjointe à la sécurité, faisait lecture du message officiel du ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES...

La plaque scellée au monument aux morts portant le nom d'Aimé JEANTET pouvait être dévoilée... S'en suivit le dépôt de 3 gerbes avec la participation des enfants dont celle d'Aimé JEANTET portée par des enfants.



Après un autre moment de recueillement : La Marseillaise a été entonnée par les élèves des écoles de Villeveyrac avant qu'elle ne soit reprise par l'Harmonie de la Jeune France...

Une cérémonie chargée en émotions dont Villeveyrac se souviendra longtemps !





Jérôme FOUREAU
Conseiller municipal
Membre de la commission
Sécurité et Police Municipale

SÉCURITÉ CADRE DE VIE



Sandra GRANIER
Adjointe au Maire
Affaires sociales et solidarité

VIE SOCIALE

NETTOYAGE DE NOTRE COMMUNE

Tous concernés, ensemble nettoyons Villeveyrac, tel était le mot d'ordre ce samedi 8 octobre 2022 à Villeveyrac. Rendez-vous était donné place du Marché aux Raisins dès 9 h avec un minimum d'équipement mais surtout avec de l'énergie et de la bonne humeur pour arpenter les rues du village de Villeveyrac, qui est assez grand... Chacun des volontaires s'occupait d'un secteur et Monsieur le Maire

ainsi que certains élus y participaient... 30 volontaires durant plus de 2 h sont partis par petits groupes ou en individuel à la chasse aux déchets de tous gabarits et de toutes sortes, des mégots de cigarettes jusqu'aux objets volumineux. Et de nombreux déchets ont été ramassés, ce qui prouve la nécessité de telles actions citoyennes pour obtenir un cadre de vie satisfaisant. Félicitations à tous ces bénévoles !



CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Roland BAYARD, conciliateur de justice sera présent en mairie à partir du 12 janvier 2023, tous les 15 jours le jeudi de 13h30 à 16h.
La prise de RDV est obligatoire, merci de contacter l'accueil de la mairie.

DE NOUVEAUX AGENTS À LA POLICE MUNICIPALE

Changement de personnel à la Police Municipale. Mme Florence LEPAGE a quitté le service au 31 décembre 2022 après 6 années. Saluons tout le travail accompli du fait de ses compétences notamment dans le domaine informatique. Toujours attentive au bon fonctionnement du service, Florence était une collaboratrice précieuse. « Florence, bon vent à toi, dans ta nouvelle vie, qui va te laisser plus de temps pour profiter de tes proches »

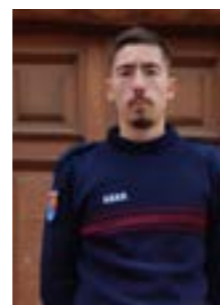


PHILIPPE LAYNAT

Je m'appelle **Philippe LAYNAT**, je suis né le 25 février 1980 à Béziers, marié et père de jumeaux de 5 ans et d'un beau-fils de 16 ans . Ancien gradé en gendarmerie mobile j'ai décidé de me tourner vers la police municipale afin de concilier ma vie privée et professionnelle. Je suis le nouveau Chef de la police municipale de Villeveyrac depuis le 2 janvier 2023. À l'écoute et disponible, n'hésitez pas à venir me rencontrer car je mets un point d'honneur aux relations humaines qui sont le fondement d'une société pérenne.



Je m'appelle **Julyan CHEVREUX**, j'ai 25 ans et suis originaire de Nancy. J'habite sur la commune de Villeveyrac depuis plus de 10 ans. J'ai quitté l'école à 16 ans pour m'enrôler dans l'armée française. J'ai passé mes examens à Lyon durant trois jours. J'ai réussi mon concours et j'ai intégré l'école des Mousques pour un an à Brest. Puis, je suis parti sur Toulon pendant 4 ans. J'ai également effectué des emplois saisonniers. En complément, j'ai passé le CACES (conducteur d'engins). Une fois ma formation accomplie, j'ai travaillé pendant 1 an dans la menuiserie. Et désormais je suis très heureux d'intégrer le poste d'ASVP à Villeveyrac.



JULYAN CHEVREUX



LA PÉRIODE HIVERNALE S'EST INSTALLÉE...

Il serait bon de porter un peu d'attention au voisinage afin de rompre l'isolement !

LA SEMAINE BLEUE



Le jeudi 3 novembre nous avons retrouvé nos aînés pour partager un précieux moment de convivialité. Nous les avons accueillis à la salle des Rencontres décorée pour cette occasion. Ils ont pu écouter, fredonner et danser sur des chansons interprétées par le groupe musical « Octane ». S'en est suivi un goûter afin de clôturer cette après-midi de la meilleure manière qu'il soit !



LES REPAS DES AINÉS

Ils ont lieu tous les vendredis à la salle « Espace Terral-Valette ». C'est l'occasion de partager, échanger des souvenirs, de rompre l'isolement de certaines personnes. Vous pouvez nous rejoindre à partir de 70 ans en vous inscrivant au CCAS au 0972612447.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45 et le mercredi de 9h à 12h au 1 place la République.

OPÉRATION BRIOCHES

Une vente de brioches a eu lieu à l'accueil de la mairie au profit de l'UNAPEI 34. Elle contribue à améliorer le quotidien des personnes accueillies par cet organisme.

OCTOBRE ROSE

Le dépistage n'est plus un tabou et peut sauver des vies! Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès chez la femme. C'est pourquoi, il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. Il est nécessaire d'adopter de bons réflexes comme le dépistage. Le CCAS s'est mobilisé durant le mois d'octobre pour la campagne « Octobre Rose ».

Plusieurs actions ont été organisées :

-Les membres du CCAS, du Mas Troquet et du Foyer Rural ont tout d'abord décoré le village (salles communales, commerces...) avec des ballons roses. Ensuite, c'est dans la bonne humeur dans un esprit de solidarité que des petites mains couturières (CCAS, Mas Troquet et Foyer Rural) ont confectionné des coussins en forme de Cœur. Ils ont été vendus au tarif unitaire de 10€. L'intégralité de la vente a été reversée à la Ligue contre le Cancer.

-Le professeur Jean-Bernard DUBOIS éminent oncologue à la retraite et conférencier international, président depuis deux ans de la Ligue contre le Cancer est venu tenir une conférence sur la prévention et le dépistage du cancer.

-L'espace Jeunes Solidaire avec leur soirée FLUO!

- Les élèves de l'école Notre Dame de l'Assomption et de l'école élémentaire La Capitelle ont participé à un challenge sportif dont les dons ont été également reversés à la Ligue contre le Cancer.



Merci à vous tous pour ces beaux moments de partage et de solidarité !!!



Sandra GRANIER
Adjointe au Maire
Affaires sociales et solidarité

VIE SOCIALE

LA COURSE DU COEUR

Le vendredi 21 octobre dernier, le CCAS et la commune se sont associés aux écoles pour un challenge sportif « la course du cœur » organisé dans le cadre d'octobre Rose. Les enfants des écoles élémentaires publique et privée ont réalisé des tours de terrain durant 10 à 15 minutes, en contrepartie desquels les familles devaient s'engager à verser une somme pour les récompenser (montant libre et non obligatoire). Environ 280 enfants ont couru et se sont vu remettre un diplôme mentionnant le nombre de tours réalisés. Les élus n'ont « presque » pas

été en reste puisque les adjointes au social et au scolaire ont-elles réalisé un tour chacune mais heureusement Mr le Maire a sauvé l'honneur et à lui couru avec toutes les classes ! Afin de les remercier un goûter leur a été servi. Environ 600€ ont été récoltés sur cette manifestation et reversés intégralement à la Ligue. Ce fut une belle matinée de partage et de solidarité mais qui n'aurait pas pu être réalisée sans l'investissement de chacun : le service jeunesse, le CCAS, le service technique, les enseignants et bien évidemment les enfants. Un grand merci à tous.



NOUVEL AGENT ADMINISTRATIF AU SEIN DU CCAS

«Depuis début octobre je suis employée comme Agent social du CCAS. De formation assistante de service social, j'ai travaillé en hôpital sur Béziers et dans un service Action sanitaire et Social sur Montpellier. A la naissance de ma fille, j'ai pris une « pause professionnelle » afin de m'occuper de ma famille. J'en ai profité pour m'investir dans l'association de parents d'élèves La Récré. Après plusieurs années, lorsque la mairie a recherché un nouvel agent pour le CCAS, naturellement j'ai candidaté sur ce poste qui répondait à mes compétences et me permettait d'équilibrer ma



AGNÈS JUIN

vie personnelle et professionnelle. C'est donc avec envie et motivation que j'ai rejoint l'équipe de la mairie sur le poste d'agent du CCAS.

Je suis vous accueille dorénavant les matins et trois après-midis par semaine. Premier relais de la commune, ouvert à tous, le CCAS est une véritable interface entre les villeveyracois (es), les services de la mairie, le service social du département et les différents partenaires du territoire. Je me mets à votre disposition afin de vous informer sur vos droits et devoirs, vous orienter vers les partenaires adaptés, vous accompagner dans vos démarches auprès des différents organismes, j'instruis également certains dossiers. J'espère que je répondrai au mieux aux objectifs de mon poste.»

MON EXPÉRIENCE EN JOËLETTE

Dimanche 23 octobre 2022 j'ai été conviée à participer à une randonnée gourmande organisée par l'OMAC de Villeveyrac, en collaboration avec le groupe « Vivre ensemble avec nos différences » (CCAS), le Mas Troquet et l'association « Courir en Solidaire ». C'était la première fois que j'utilisais une joëlette que l'association de Villeneuve les Maguelone nous avait prêtée pour cette journée, et pour brève définition. La joëlette est un type de fauteuil roulant handisport qui permet la pratique de la marche ou de la randonnée pour des personnes atteintes de handicap physique ou de motricité, notamment des membres inférieurs. Pour moi, ce fut une très belle journée, j'ai pu profiter pleinement du beau paysage qui se dessinait devant moi, cette belle étendue de la nature. Grâce à cette joëlette, même si j'étais crispée au début, au fil des heures j'étais plus détendue, j'ai pu faire cette randonnée d'une autre façon et aller beaucoup plus loin que si j'avais marché. Ce que j'ai

beaucoup appréciée c'est que tout le monde m'entourait, les personnes auprès de moi étaient à mes petits soins et il y avait un échange très



convivial, tout le monde a joué le jeu et tous ensemble nous avons parcouru entre 8 et 12km autour du village, dans la campagne. J'ai ressenti de très fortes sensations du fait des secousses et des chemins sinueux et caillouteux.

Bien que nous ayons parcouru plusieurs kilomètres dans des situations difficiles avec un temps très instable même orageux, nous avons eu la force et la détermination de terminer ces 8 km; On m'avait proposé de m'arrêter avant car le chemin allait être compliqué mais j'ai refusé car les obstacles ne m'ont pas effrayée

ou ralentie pour autant, j'étais bien décidée à terminer cette randonnée avec ma joëlette et tous les participants. Il était hors de question que je les abandonne car pour moi, la solidarité c'est jusqu'au bout ensemble. Cette randonnée nous a amenés à une rencontre très conviviale et solidaire, tous pour un et un pour tous. Nous avons tous passé un moment très agréable malgré quelques imprévus, c'était aussi l'occasion de se retrouver ensemble, de faire connaissance avec d'autres personnes et de partager un bon repas convivial avec tout le monde, l'arrivée était au Mas des 3 Mazets qui est un bel endroit avec un magnifique cadre de vue.

Je remercie très sincèrement les organisateurs de cette randonnée gourmande riche de rencontres et d'une journée inoubliable, d'ailleurs cela m'a donné envie de recommencer une randonnée en joëlette!



Pour les contacter :
Présidente : Nathalie WALFARD 06.64.84.19.73
Mail : courirensolidaire@gmail.com
Facebook et site internet : www.couirensolidaire.com



Sandra GRANIER
Adjointe au Maire
Affaires sociales et solidarité

VIE SOCIALE



Chantal MOUNERON
Conseillère municipale déléguée aux
festivités et location de salles
Membre de la Commission Patrimoine

PATRIMOINE



L'API BUS

L'API BUS de l'ADMR s'arrêtera dans notre commune sur le parking de la « salle des rencontres » !!!

Entièrement gratuit et en entrée libre pour les seniors, vous pourrez découvrir ces ateliers :

- le 17/01 /2023: atelier « Bien Vieillir »,
- le 14/02/2023: atelier « Virtuel »,
- le 21/03/2023: atelier « Garrigues et Aromates ».

Vous pouvez ,si vous le souhaitez vous faire inscrire auprès du CCAS au 0972612447.

RETROUVEZ L'API BUS



Ateliers « Bien vieillir » à Villeveyrac

Mardi 17 janvier de 14h à 16h

Place Marché aux Raisins

Ateliers gratuits pour les seniors !

Inscription auprès de la Mairie

Renseignements : 06 79 51 29 01 — apibus@adm34.fr



Ateliers « Virtuel » à Villeveyrac

Mardi 14 février de 14h à 16h

Place Marché aux Raisins

Ateliers « Garrigues & Aromates » à Villeveyrac

Mardi 21 mars de 14h à 16h

Place Marché aux Raisins

En attendant, je vous souhaite ainsi que tous les membres du CCAS nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2023 !



Permanences du groupe Vivre Ensemble
avec Nos Différences :

Mercredi de 9h à 12h les :

11/01/2023

15/02/2023

22/03/2023

Partagez-nous vos expériences : ccas@villeveyrac.fr



LES VENDANGES

Madame Jeanne DURAND épouse PONS née à Villeveyrac en 1920 est décédée le 19 mai 2022. Cette fille de Villeveyrac durant 35 ans exercé le métier d'Institutrice de l'École publique.

La carrière l'a amené à exercer de 1948 à 1954 à Villeveyrac où elle dirigea l'école maternelle. Elle nous a laissé un magnifique ouvrage de souvenirs décrivant notamment son enfance Villeveyracoise avant la deuxième guerre mondiale.

Avec l'aimable autorisation de ses enfants Liliane et Jean-François nous publierons régulièrement des extraits de ce magnifique livre « Quand refleurissent les souvenirs ».

La bibliothèque municipale en sera prochainement dépositaire et nous vous engageons fortement à l'emprunter.

L'orage du 15 août, en apportant un peu de fraîcheur, a rappelé à tous qu'il est grand temps de songer aux vendanges.

Les vigneron savent que cette pluie tant attendue va favoriser et hâter la maturité du raisin et gonfler les grains ; alors, finie la trêve, plus de somnolence, de temps perdu.

La fête occultée, le grand branlebas commence. Premiers prémices du sursaut, le déploiement des batteries de portes devant les portes et aux abords des fontaines pour la grande ablution annuelle ; on appelle cela « embuguer ». Je traduis : il faut rendre le bois étanche en l'imbibant afin que la comporte garde précieusement le bon jus de la grappe sans en laisser filtrer une seule goutte. Ces premiers préparatifs ne trompent personne, vendanges, vous voilà !

En une semaine on passe de la fête au travail. J'ai l'impression quant à moi d'être née en vendanges ; le 15 septembre c'est bien possible. Ce dont je suis certaine c'est d'avoir participé à de nombreuses vendanges.

J'ai dû, toute petite, accompagner souvent mes parents dans les vignes ; je me vois très bien gambadant parmi les souches comme la plupart des enfants de mon âge que l'on emmenait dès qu'ils pouvaient marcher. Chaque jeune

maman était obligatoirement une vendangeuse et son nourrisson ne devait en rien l'empêcher de travailler.

J'ai gardé un souvenir précis de ma première vendange : je devais avoir neuf ans. Comme les enfants d'aujourd'hui se préparent à une compétition de judo, de natation, les enfants d'alors se préparaient aux vendanges. Un petit galop d'essai d'abord, une épreuve, un coup pour rien, si je puis dire, pour se mettre en condition, pour tâter le terrain, tester les qualités d'endurance ; et puis l'année suivante c'était « la belle », les vendanges « pour de vrai ». Les vendanges se faisaient en famille. Mes grands-parents paternels, mes parents, les cousins Crassous formaient la « colle ». C'est dire que j'aurais pu profiter de la situation pour musarder un peu, pour paresser. Et bien non ! Je prenais mon travail très au sérieux, mon amour-propre déjà m'interdisait toute reculade ; je voulais être à la hauteur, alors que j'étais à peine à la hauteur de certains ceps. Pour aiguiser cette pointe de vanité on me désignait un sillon. C'est ta rangée, disait-on ! Voici ton seau, non pas le seau des vendangeurs plus lourd que moi, mais un petit seau à confitures de cinq kilos que maman s'était procuré chez son épicière.

Cinq kilos, c'est déjà lourd pour une fillette ; j'avais bien sûr ma tenue

de vendangeuse : capeline ou plutôt « cornette ». Connaissez vous cette coiffure qui protège à la fois la tête, le cou et les épaules ? Mon grand tablier de toile imperméabilisée avec sa grande poche ventrale de kangourou pour y loger la serpette et au besoin quelques escargots cueillis au hasard des rencontres.

La serpette, outil efficace et très dangereux à la fois ; la manier en tenant le raisin de la main gauche ; c'est assez délicat surtout si l'on veut aller vite. Le premier test de la première vendange avait dû être concluant puisque l'on m'embauchait l'année suivante. À 10 ans, je tenais comme une grande ma rangée et gagnais ma journée comme une vendangeuse.

J'avais droit à quelques faveurs, quelques « égards », vu mon âge ; premièrement ma place, toujours la même ; entre maman et la cousine Augusta. Je bénéficiais d'une petite avance ; comme pour une course, je partais à la troisième souche de la rangée, mes deux coéquipières se chargeant des deux premières. Cette petite bonification me plaçait en tête de la colle ; à moi de garder la distance et la première place, et surtout, pas de sabotage ni de grappes laissées pour compte ! Le moindre grappillon devait être coupé !

Cinq kilos, c'est déjà lourd pour une fillette ; j'avais bien sûr ma tenue



Chantal MOUNERON
Conseillère municipale déléguée aux
festivités et location de salles
Membre de la Commission Patrimoine

PATRIMOINE

Papa trichait un peu en vendangeant un de mes ceps à proximité de la compe que'il venait de placer. Ainsi dopée je caracolais en tête un bon moment. Malgré ma bonne volonté et l'aide de tous, les journées étaient interminables avec un soleil brûlant, parfois une atmosphère d'orage étouffante quand approchait les onze heures, les matinées au feuillage ruisselant de rosée, affreusement pénibles, un seau lourd, lourd, les mains poisseuses, des vêtements collants. Tellement longues, longues, ces journées de vendange !

Quand la fatigue ou la monotonie me gagnaient, je faisais le compte exact des comportes remplies, notant sans en avoir l'air les voyages du charretier et je pouvais ainsi prévoir la halte du déjeuner, calculer à un quart d'heure près l'heure du repas et du repos de midi, deviner la petite pause de goûter et surtout sentir arriver avec le dernier chargement terminé l'instant tant désiré du top final. Que de déceptions pourtant après ces prévisions : le chef de colle, en l'occurrence le charretier, trouvait toujours de bonnes excuses pour prolonger le temps de travail : un retard à la cave, un arrêt non prévu en cours de journée pour cause d'averse subite, un voyage à compléter, une vigne à finir de vendanger avec à la clé des comportes supplémentaires et le temps réglementaire dépassé. D'ailleurs, en ce temps-là, y avait-il

un temps réglementaire ? Aucune réclamation de la part des vendangeurs motivés, très directement intéressés puisque tour à tour propriétaires-patrons dans leur propre vigne, ouvriers dans une autre. La vendange n'attend pas, entendait-on à la ronde ! Rien n'était plus urgent que de rentrer la récolte, et si cette dernière était promise, alors on ne sentait même pas la fatigue, on savourait seulement la joie d'une année de travail bien récompensée. Mes sensations premières ne sont point modifiées ; au fil des ans mes premières impressions sont restées les mêmes. C'est chaque année la même hâte d'en finir avec les vendanges mais en même temps et paradoxalement, la ferme résolution d'être à la hauteur de la tâche que l'on me confiait. Une pluie providentielle, en m'octroyant une demi-journée de repos aurait pu me réjouir, eh bien non ! Elle me contra-



riaient tout autant que les autres car elle entraînait pour tous des prolongations. Je savais qu'au bout de la campagne des vendanges il y avait la rentrée scolaire et que la pension m'attendait.

Mais j'étais résignée ; il fallait passer d'un travail à un autre, surtout d'une obligation à une autre, d'une contrainte à une autre contrainte. Ces journées de vendange étaient par-dessus tout monotones. On me parlait souvent de l'ambiance qui régnait dans les grandes colles des campagnes où une bande de jeunes vendangeurs et vendangeuses prenaient le temps de rire un peu. Dans notre petite colle familiale je n'avais pas d'écho lorsque je chantais pour me donner du cœur à l'ouvrage ; de la poésie sur les vendanges que la maîtresse nous apprenait à l'école, je ne pouvais vérifier que la justesse des deux derniers vers : « Honte à qui reste en route et finit le dernier » .

Quant aux deux premiers : « Avec des cris joyeux ils entrent dans la vigne », je peux dire sans aucun esprit de contradiction que le poète a sûrement exagéré la joie des vendangeurs ou alors nous ne parlions pas des mêmes vendanges. Il m'arrivait pourtant de trouver quelques journées plus agréables durant lesquelles le travail paraissait plus léger, la chaleur plus supportable. Certains dimanches, profitant du repos hebdomadaire des grandes colles, nous embauchions des journaliers ; de jeunes amis venaient en renfort et apportaient avec eux une bouffée de jeunesse, de chansons, de rires ; le temps passait plus vite.

A la mi-journée, profitant de la grande sieste des adultes à l'ombre épaisse des oliviers nous nous éclipsions un peu pour deviser, nous amuser, chanter, parfois retrouver d'autres camarades que l'on avait aperçus dans une propriété voisine. Nous faisons quelquefois des centaines de mètres pour nous abreuver à une source claire et rafraîchir nos visages, nos mains, nos bras brûlés, dans un délicieux filet d'eau, et si par bonheur nous savions la rivière toute proche, nous ne pouvions résister au plaisir de fraîches ablutions ; jeux d'eau bien innocents mais tellement réconfortants. Même maintenant lorsque je pense vendanges, je ressens encore les affres de cette soif tenace de fin de matinées orageuses ; la déconvenue quand venait l'heure du repas de midi de ne pas avoir une goutte d'eau pour

débarrasser mes doigts poisseux ; l'acidité des petits grappillons verts, bien qu'efficace, n'arrivait jamais à faire des mains nettes avant de se mettre à table. Quel plaisir, la journée terminée, de trouver à la maison le grand seau d'eau fraîche que grand-mère avait mis de côté pour une toilette acceptable et bienfaisante afin de panser les meurtrissures du soleil. Cela n'était pas toujours facile, car en grande période de sécheresse les fontaines ne donnaient leur eau précieuse que durant une heure le soir, et grand-mère avait dû aller remplir ses cruches à l'autre bout du village. Non, les vendanges ne m'ont pas laissé d'impérissables souvenirs. Quelques années pourtant, au hasard de l'embauche, elles m'ont paru moins tristes : je me souviens d'un charretier cocasse qui mettait toujours un peu d'entrain par un bon mot, une guignolade, une supplique amusante ; une verve intarissable, une vue originale sur toutes choses. Je le trouvais à la fois bizarre et amusant, quelquefois inattendu et inquiétant. Je me souviens aussi d'un porteur, ténor d'opéra à ses heures qui n'avait pas son pareil dans les grands airs du réper-

toire classique ; la voix résonnait, portant haut des paroles tellement éloignées du texte initial qu'on ne pouvait qu'en rire. Je me souviens aussi de vendanges romantiques auprès d'un petit amoureux en puissance et quelques années plus tard d'un fiancé déclaré ; les retrouvailles tous les matins étaient douces, les heures de travail devinées des heures d'intimité ne pouvaient qu'être agréables, des journées heureuses que l'on souhaitait prolonger...

Le temps des vendanges s'en est allé comme s'en sont allées bien des choses. Je suis retournée encore plusieurs fois en vendanges pour une journée ou deux, prêter main forte et puis d'autres occupations, d'autres préoccupations sont venues et j'ai mis un point final à l'épopée, sans regret.

A présent nous n'avons des vendanges que de faibles échos : la machine à vendanger commence à faire son apparition au village. Les vendangeurs se font plus rares et nos vignes arrachées, derniers vestiges du passé offrent le triste spectacle d'une activité en déclin. Et pourtant je ne peux oublier. **JP**



SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022**2022/059 : INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS**

Suite au retrait de délégation de M. JULIEN Erwin consentie selon l'arrêté n°2022/284 en date du 15 octobre 2022 et considérant l'arrêté du 8 décembre 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Béatrice SERRE, conseillère municipale. Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est proposé à Madame SERRE Béatrice une délégation de fonctions et de signature relative à la restauration scolaire, l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et l'espace jeunes, afin d'apporter un soutien à Madame PEYSSON Stéphanie dans sa délégation. La délégation de fonctions engendrera le versement d'une indemnité de fonction. Pour rappel : - l'indemnité de fonction du Maire à 52 % (taux maxima 55 %) de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale 1027, - l'indemnité de fonction des adjoints à 19,375 % (taux maxima 22 %) de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale 1027, - l'indemnité de fonction des conseillers municipaux délégués à 6% (taux maxima 6%) de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale 1027.

2022/060 : MUTUALISATION DES FINANCES AVEC LA SAM

La commune de Villeveyrac souhaite élargir le périmètre de la mutualisation des services, en optant pour de nouvelles prestations. La commune de Villeveyrac adhère ainsi aux services communs finances à gestion intégrée de Sète Agglopol Méditerranée par délibération n°2021/026 à compter du 1er janvier 2023.

2022/061 : RECENSEMENT POPULATION 2023- RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population ayant lieu du 19 janvier au 18 février prochain, il est nécessaire pour la commune de désigner des coordonnateurs et de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser ces opérations de recensement. Après délibération, le Conseil Municipale a fixé à 9 le nombre d'agents recenseurs. Leur rémunération sera établie en fonction du nombre de questionnaires :
- 1,13 € par feuille de logement
- 1,72 € par bulletin individuel
Chaque séance de formation sera rémunérée 30 € net.
Madame BROUZET Géraldine a été nommée en tant que coordonnateur principal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Elle sera aidée dans ses fonctions par Madame RUIZ GARCIA Jennifer.

2022/062 : RENOUELEMENT ADHESION MISSION DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES

Pour lutter contre la profusion frauduleuse des données à caractère personnel, le 27 avril 2016, le Conseil de l'Union Européenne et le Parlement européen ont adopté conjointement le règlement n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, communément dénommé « RGPD ». Ledit règlement abroge la Directive 95/46 jusqu'à présent en vigueur et renforce les modalités de protection des données à caractère personnel. L'article 37 du règlement n°2016/679 permet d'envisager une mutualisation départementale de cette mission. Au vu de son rôle central au sein du département, le Conseil d'administration du CDG 34 (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault) a décidé de créer une mission en ce sens pour le compte des entités locales demandeuses. Le Conseil Municipal, suite à l'exposé de Monsieur le Maire a décidé de renouveler la mission « délégué à la protection des données » proposée par le CDG 34.

2022/063 : ADHESION CONTRAT ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES (CDG34)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) a retenu pour le compte des collectivités et établissements employant plus de 29 agents relevant de la CNRACL un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986. La rémunération du CDG 34 pour l'adhésion à la mission facultative de mise en place et du suivi du contrat d'assurance statutaire est fixée annuellement à 0,12% de la masse salariale déclarée à l'URSSAF. Il est donc décidé d'accepter la proposition suivante :
Courtier/Assureur : SOFAXIS/CNP
Durée du contrat : à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2025
Régime du contrat : capitalisation
Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois et d'adhérer au contrat pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL.

2022/04364 : ADHESION A LA CONVENTION MEDICINE PREVENTIVE (CDG34)

Conformément à l'article L.812-3 du Code Général de la fonction publique, les collec-

tivités territoriales et leurs établissements publics doivent disposer d'un service de médecine préventive, soit en créant leur propre service, soit en adhérant aux services de santé au travail interentreprises ou assimilés, à un service commun à plusieurs employeurs publics ou au service créé par le centre de gestion selon les modalités mentionnées à l'article L.452-47. Et quel que soit le mode de gestion choisi, les dépenses résultant de l'application de l'article 108-2 précité sont à la charge des collectivités et établissements intéressés. Leurs missions principales sont les suivantes :

- Visite d'information et de prévention initiale (au moment de l'embauche)
- Visite d'information et de prévention périodique
- Autre examen médical
- Dispositions diverses concernant l'examen médical

Au cours du 2ème trimestre, une cotisation de participation aux frais de fonctionnement du pôle médecine préventive égale à 0.42% de la masse salariale soumise à l'URSSAF N-1 sera versée. La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans. Il a été décidé de renouveler l'adhésion au service de médecine prévention du Centre de Gestion de l'Hérault.

2022/065 : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – ARTICLE L 1612-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les dispositions extraites de l'article L1612-1 du CGCT : « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit 25% de de 1 826 321.31 € = 456 580.32 €.

2022/066 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1
Monsieur GUIRAO Fabien, 1er adjoint délégué aux finances communales, expose au conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le budget primitif de 2022, afin de permettre la disponibilité des crédits relatifs à des dépenses de fonctionnement (charges de personnel) et à la pénalité au titre de l'article 55 loi SRU. Cette décision modificative n°1 a été approuvée par l'ensemble des membres présents du Conseil Municipal.

2022/067 : PROJET DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS DU CENTRE ANCIEN

Il est rappelé au Conseil Municipal la décision du 10 octobre 2022 relative à la consultation n°22VIL001 qui a confié la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics au cabinet LEBU-NETEL + ASSOCIES pour la rénovation et les aménagements d'espaces publics du centre ancien. Ce projet porte sur la valorisation des espaces publics du centre-ville et plus particulièrement sur l'une des places du noyau historique, la place du marché, principale respiration dans un tissu bâti très dense. Il présente alors le coût prévisionnel des travaux affecté à chaque tranche du marché de maîtrise d'œuvre :
Tranche Désignation
Coût prévisionnel HT
Tranche ferme – Place du Marché et Place des Horts viels
495 000.00 €
Tranche optionnelle 1 – rue Général de Gaulle
640 000.00 €
Tranche optionnelle 2 – Place du Temple
425 000.00 €
Tranche optionnelle 3 – placette rue des casernes et rues de liaison
447 000.00 €
Le projet présenté ci-dessus est approuvé pour un montant total de travaux HT de 2 007 000 € et pour un montant de maîtrise d'œuvre de 189 569.90 € HT. Ces travaux seront réalisés par tranche.

2022/068 : RENONCIATION ACQUISITION PARCELLES AS 35 ET AS 36

Monsieur GOUBET Christian sollicitant le retrait de la délibération 2018/019 ayant pour objet l'acquisition des parcelles AS 36 et AS 35 contenant respectivement 15m² et 38m² et aucun compromis de vente ou promesse de vente n'ayant été signé ni aucune réitération de vente n'étant intervenue. Le Conseil Municipal renonce ainsi à cette acquisition et autorise Monsieur GOUBET Christian à déposer une déclaration préalable de travaux dans le but d'édifier une clôture en limite de sa propriété respectant le règlement du PLU.

2021/069 : TAXE D'AMÉNAGEMENT AJOURNÉ

Monsieur Le Maire propose d'ajourner ce point dans l'attente d'informations complémentaires

2022/070: RÉVISION PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Monsieur RUBIO Alain, 3ème Adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme explique la nécessité de réviser le PLU approuvé le 22 février 2011, afin de répondre aux enjeux et aux besoins de développement communaux, mais aussi aux évolutions législatives et réglementaires ainsi que le souhait de la commune de re-questionner le Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour la décennie à venir, (en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, de prévention des espaces naturels, agricoles et de mise en valeur du patrimoine paysager et bâti). L'ensemble des objectifs de révision du PLU ont pour but de renforcer l'identité de la commune, assurer une meilleure qualité de vie à la population tout en assurant un développement durable du territoire.

Les objectifs pour la commune sont les suivants :
- Assurer la préservation des terres agricoles et des espaces naturels,
- Décliner concrètement dans le PLU les éléments de la trame verte et bleue décrite dans le SCOT, et mettre en place une trame noire,
- Inscrire en zone urbaine des poumons verts,
- Inscrire et décliner l'objectif zéro artificialisation nette,
- Encadrer la mise en œuvre des énergies renouvelables sur le territoire,
- Favoriser en zone urbaine une implantation diffuse des logements sociaux,
- Revitaliser le centre urbain, notamment en favorisant le maintien de l'essor des commerces et services de proximité pour la qualité de vie des habitants,
- Assurer la mise en cohérence et la compatibilité du PLU avec les dernières évolutions législatives et réglementaires.

Les modalités de concertation suivantes seront strictement respectées pendant toute la durée de l'élaboration du projet :

- La concertation se déroulera toute la durée d'élaboration du PLU associant les habitants, les associations locales, et les autres personnes concernées. Elle débutera le jour de l'accomplissement des mesures de publicité prévues aux articles R153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme,
- Une information sur le site internet de

la commune (adresse) et dans la gazette municipale (nom), présentant l'avancement des travaux d'élaboration du document au fur et à mesure de son avancée, ainsi que les temps forts,
- La mise à disposition d'un registre où le public pourra formuler ses observations à l'accueil du service urbanisme aux jours et heures d'ouverture et ce pendant toute la durée d'élaboration du PLU,
- Des réunions publiques seront organisées tout au long de l'élaboration du PLU. Cette concertation fera l'objet d'un bilan qui sera tiré par le Conseil Municipal concomitamment à l'arrêt du PLU.

Conformément à l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département.

2022/071 : ACQUISITION PARCELLES ZN 132 ET AR 115

La délibération n°2022/043 porte sur l'autorisation de signature d'un mandat de recherche et de négociation avec A&M Immobilier afin de présenter des parcelles à la vente et pallier à une potentielle cabanisation. L'agence A&M propose deux terrains agricoles ZN 132 (3 359 m²) et AR 115 (3 419 m²) au prix de : 3 359 € et 3 419 € s dont 790 € de frais d'agence pour chaque terrain. Les deux terrains appartenant au consort Carillo. La commune souhaite se porter acquéreur de ces parcelles. L'acquisition est validée par le Conseil Municipal et sera régularisée par un acte notarié et que les frais en résultant seront supportés par la commune.

2022/072 : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR MISE A DISPOSITION DE L'ENT 2022/2023

Le renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) - année scolaire 2022-2023 a été approuvé par le Conseil Municipal. La présente convention a pour objet de définir le cadre général de la mise en œuvre de l'ENT-école pour les élèves des écoles du groupe scolaire « La Capitelle ». Elle en définit les principes et les modalités d'organisation, en les replaçant dans le cadre du déploiement de l'ENT-école pour les écoles, et des objectifs fixés pour le développement du numérique dans l'enseignement. L'ENT-école offre à chaque usager (enseignant, élève, directeur, parent, personnel de la collectivité) un accès simple, dédié et sécurisé aux outils et contenus dont il

Le renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) - année scolaire 2022-2023 a été approuvé par le Conseil Municipal.

La présente convention a pour objet de définir le cadre général de la mise en œuvre de l'ENT-école pour les élèves des écoles du groupe scolaire « La Capitelle ».

Elle en définit les principes et les modalités d'organisation, en les replaçant dans le cadre du déploiement de l'ENT-école pour les écoles, et des objectifs fixés pour le développement du numérique dans l'enseignement. L'ENT-école offre à chaque usager (enseignant, élève, directeur, parent, personnel de la collectivité) un accès simple, dédié et sécurisé aux outils et contenus dont il a besoin. Les usagers bénéficient à travers un service web, d'un accès authentifié et de services spécifiques selon leur profil.

La contribution financière de la collectivité correspond au nombre d'écoles inscrites à l'ENT-école pour l'année scolaire en cours. Au titre de l'année scolaire 2022-2023, 2 écoles sont inscrites à l'ENT-école pour un montant correspondant à 90€ HT (2 écoles x 45€ HT).

2022/073 : AUTORISATION SIGNATURE - CONVENTION THÉÂTRE

Depuis 2016, une convention tripartite est établie entre le Centre de Ressources Molière, les écoles Ferdinand Buisson et de Notre Dame de l'Assomption et la commune, pour la durée de l'année scolaire. En effet, plusieurs classes des écoles élémentaires publique et privée souhaitent mener un projet pédagogique autour du théâtre dans le cadre de l'enseignement des Arts, avec l'intervention de comédiens agréés. La commune avait également mis en place un accompagnement financier.

Cette convention est renouvelée pour l'année 2022/2023.

Le coût total du projet est estimé à 4 800 €, dont 4 000 € pris en charge par la commune, qui s'acquittera de cette somme sur présentation de la facture transmise à la fin des interventions par le Centre de Ressources Molière.

2022/074 : RESTAURATION GÉNÉRALE DU TEMPLE PROTESTANT DE VILLEVEYRAC

Monsieur JACQUEL Denis, adjoint au maire délégué à la culture et au patrimoine expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux de restauration du temple dans le respect de ses caractéristiques architecturales. Le bâtiment présente aujourd'hui de nombreuses dégradations qui menacent sa pérennité.

Le temple, aujourd'hui désacralisé constitue un témoin architectural significatif pour les héritiers d'une communauté protestante très active au XIXe siècle. Une étude diagnostic, effectuée en 2016 a permis de définir les conditions de remise

en état du bâtiment dans l'optique de sa réouverture au public.

Il présente au conseil municipal le devis actualisé comprenant les travaux, études et maîtrise d'œuvre et diagnostics dont le montant s'élève à 281 460.20 € HT soit 337 752.24 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve le projet présenté et autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides financières aux services de l'Etat, à La Fondation du patrimoine, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Présidente de Région, Monsieur le Président de Sète Agglopol Méditerranée et à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de la présente décision.



Vous êtes nouveaux habitants de VILLEVEYRAC?

Locataires, propriétaires, retraités, jeunes actifs, etc.
Les élus vous invitent à venir partager un moment convivial pour faire connaissance autour de produits locaux....

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Jean-Luc FOLI et Estelle RICHARD le 24 /09/2022



NAISSANCES

Nino BACCHINI né le 24/09/2022
Andrea BACCHINI né le 24/09/2022
Marlone DELOURS né le 30/09/2022
Hope MALLET née le 01/11/2022



Giulia DI-LEGGE née le 04/11/2022
Thiago MATÉO né le 8/11/2022
Hector FOUREAU né le 16/11/2022

DÉCÈS

Louis ROUTHOUX le 14 /09/2022
Monique DELBOS le 01/10/2022
Claude DESBOUDARD le 25/10/2022
Joseph DANON le 15/11/2022
Marie POURTIER le 04/11/2022
René MONTOYA le 09/11/2022
Nicolas FICHOU le 12/11/2022
Simone BEURAIN le 15/11/2022
Christian ROZZANELLI le 17/11/2022

René DEL PINO le 21/11/2022
Marcelle, VERGUES le 29/11/2022
Florence LEGUET le 28/11/2022
André DIAZ le 24/12/2022
Daniel ESPINOZA le 28/12/2022
Jean STAINIER le 28/12/2022



RENCONTREZ VOS ÉLUS

Vous avez une question, une requête, un projet, le Maire et les adjoints sont là pour vous rencontrer.
Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 04.67.78.06.34 ou par mail mairie@villeveyrac.fr

- > Affaires générales : **Christophe MORGÓ**, Maire.
- > Finances, affaires fiscales et personnel : **Fabien GUIRAO**, 1er adjoint.
- > Enseignement et jeunesse : **Stéphanie PEYSSON**, 2ème adjointe.
- > Travaux, urbanisme, personnel du service technique : **Alain RUBIO**, 3ème adjoint.
- > Affaires sociales et solidarité: **Sandra GRANIER**, 4ème adjointe.
- > Associations : **Jacques DE LA TORRE**, 5ème adjoint
- > Agriculture et environnement : **Céline MICHELON**, 6ème adjointe.
- > Culture et patrimoine : **Denis JACQUEL**, 7ème adjoint
- > Sécurité et police municipale : **Dominique GRANDSIRE**, 8ème adjoint
- > Festivités et location des salles communales : **Chantal MOUNERON**, élue déléguée.
- > Communication, mise à jour des supports d'informations, du bulletin d'informations municipal, relations avec les organismes extérieurs et du dialogue avec les habitants : **Valérie DECOBERT**, élue déléguée.
- > Restauration scolaire, ALSH (accueil loisirs sans hébergement) et espace jeunes: **Béatrice SERRE**, élue déléguée
- > Embellissement de la commune et du cadre de vie, plans et projets d'aménagement des espaces publics, parcs et jardins et du mobilier urbain : **Stéphane PUECH**, élu délégué.
- > Réserve communale de sécurité civile et Comité communal des feux de forêts : **Valérie DECOBERT**, élue déléguée.

Villeveyrac

Grand' Rue

